

une gazette, tandis qu'à Montréal ou à Québec, les événements courants fournissaient des matières à lire en abondance.

A l'automne de 1867, des manuscrits parlementaires, écrits en anglais, demandaient à être traduits. M. Sulte fait ses adieux au "Canada" où M. Joseph Tassé le remplace, et il entre, le 19 novembre, au bureau de la chambre des communes en qualité de traducteur. Il y reste jusqu'au 19 mai 1870, où il passe au département de la milice et de la défense qui venait de se former. Les armes avaient déjà été les amours de M. Sulte. Il se retrouvait dans son élément et ne devait quitter cette position qu'en 1903. "Depuis, grâce à la pension que lui ont méritée trente-cinq années de loyaux et fidèles services, il donne aux lettres et à la science qu'il a tant aimées, tout son temps, toute son affection." (1)

A l'été de 1868, les traductions étant finies temporairement, M. Sulte se voyait sans position; mais voilà qu'il apprend qu'à Montréal il y avait une bonne affaire pour lui. Il annonce donc à ses amis d'Ottawa son prochain départ pour la métropole. A cette nouvelle, ses amis, parmi lesquels des littérateurs, des citoyens et des membres du clergé, se réunirent sous la présidence du regretté M. Friel, maire et ancien journaliste, et lui offrirent un banquet d'adieu, le 26 août. (2)

Rendu à Montréal, l'affaire en question étant déjà ratée, M. Sulte écrit aussitôt à la chambre des communes offrant derechef ses services pour la session suivante. Sur cette entrefaite, il apprend par ailleurs qu'une position avantageuse pour lui se présente à Québec. Il s'y rend donc sans retard et entre immédiatement en fonctions en qualité de greffier du comité de la législature provinciale qui est à préparer la première loi concernant les forêts, dans notre province. Cette question, des plus vitales, avait été fort négligée. Depuis plus de trente ou quarante ans nos gens instruits s'en occupaient, intercédant auprès des autorités, mais sans succès. M. Sulte avait publié à cet effet plusieurs articles dans différentes feuilles, dont deux dans la "Revue Canadienne". Lorsque parurent ces articles sur le déboisement, de toutes parts des voix s'élevèrent pour acclamer ses idées, et les hommes politiques commencèrent enfin à s'en occuper, car ces questions, inspirées par un pur sentiment national, se recommandaient à la considération sérieuse des législateurs. M. Sulte, d'un seul coup, s'élevait à une grande

(1)—*Souvenirs et Biographies*, par L.-O. David, p. 258.

(2)—A l'occasion de ce banquet M. Sulte composa une pièce de vers intitulée "Souvenir du banquet du 26 août 1868" qui figure dans "Les Laurentiennes", p. 51.